

Parcours type du candidat à la VAE

Une seule candidature France VAE est possible dans cette avance de phase, c'est-à-dire qu'un seul parcours et un seul financement peuvent être accordés durant cette période.

a. Démarches préalables à l'entrée en parcours :

- Le candidat se connecte au site : <https://vae.gouv.fr/>
- Il clique sur "démarrer un parcours VAE"
- Il renseigne ses nom, prénom, mail, téléphone et département de résidence
- Il choisit son projet de certification
- Il précise l'objectif de sa démarche
- Il ajoute un premier niveau d'informations sur ses expériences (date début, durée approximative, descriptif activité)
- Il sélectionne son Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) et transmet sa candidature

b. Rencontre avec son architecte accompagnateur de parcours (nombre d'entretiens à l'appréciation de l'AAP) :

- Il expose son projet à l'AAP qui le guide, et confirme avec lui le ciblage de la certification ou le réoriente
- Il co-construit son parcours de validation et/ou de développement de compétences, et/ou de période d'immersion professionnelle avec son AAP
- Il confirme son engagement en validant le parcours transmis par l'AAP dans son espace candidat : <https://vae.gouv.fr/app/>
- Il s'engage à arrêter une date prévisionnelle de son dépôt de dossier d'expérience 1 à 2 mois après le début d'accompagnement
- Il s'engage à répondre aux sollicitations (interview, questionnaires) de l'équipe REVA, y compris post certification

c. Rédaction de son dossier d'expériences avec l'appui méthodologique de l'accompagnateur et le respect des actions planifiées avec son AAP

d. Envoi de son dossier d'expériences au certificateur et se préparer au passage devant le jury avec l'appui de son accompagnateur

e. Participation à un entretien post-jury VAE

En cas de validation partielle ou d'échec, le candidat pourra bénéficier d'un entretien d'une durée minimum d'1h avec son AAP pour co-construire un plan d'actions à mener pour viser une validation totale.

L'AAP devra le proposer systématiquement au candidat en situation de validation partielle ou d'échec.